

Stop à la Mort au Travail : Rejoignez la marche blanche du 4 mars à 14h à Paris

Nos organisations syndicales du Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire apportent leur soutien aux familles des victimes de travail et appellent tous les collègues du MASA à participer à la marche blanche du samedi 4 mars 14h Place d'Ajaccio dans le 7ème Arrondissement de Paris organisée le Collectif Familles Stop à la mort au travail !

Nous tenons à saluer l'initiative de la création de ce nouveau collectif et la combativité des familles pour sortir du déni et du silence face à la mort du travail !

Depuis toujours, la question de la prévention des risques professionnels est une des priorités de notre engagement syndical notamment dans l'enseignement agricole. Nous n'avons eu de cesse d'interpeller les Ministres successifs, et ses services, sur le taux de fréquence d'accident du travail anormalement élevé dans nos secteurs d'activité et en particulier dans les travaux forestiers.

A chaque accident grave que ce soit des usager-ère-s (Élèves, apprenti-e-s, étudiant-e-s, stagiaire-s) ou des personnels du MASA nous proposons notre soutien aux familles et aux ayants droit pour faire valoir leurs droits en justice.

Ainsi, nous avons été partie civile dans l'affaire de Yoan

Bérodot, notre collègue formateur forestier, mort au travail sur un chantier forestier pédagogique en 2016. Par notre action nous avons réussi à faire reconnaître la responsabilité de l'employeur.

Nous avons également accompagné, en 2022, les mères d'un élève et d'un apprenti, décédés du travail lors de leur formation dans l'enseignement agricole, pour que leurs demandes soient entendues par des responsables du MASA.

Nous restons donc à l'entière disponibilité de ce collectif pour travailler ensemble afin de contribuer à la prévention et empêchement de la perpétuation de ces accidents. Pour nos organisations, il reste également à revoir en profondeur les procédures d'accompagnement par le MASA, des victimes, de leurs familles et des personnels face à de tels drames !

Nous rencontrerons prochainement notre Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche afin de présenter nos douze propositions immédiates pour prévenir les risques professionnels dans l'enseignement agricole (document ci-dessous).

Les victimes du travail ne sont pas une fatalité mais la conséquence inadmissible de la dérégulation du code du travail et de l'affaiblissement des moyens des politiques publiques en matière de santé sécurité au travail !

[View Fullscreen](#)